

● Réaliser un examen de Conformité Fiscale (ECF) : méthodologie, outils et mise en oeuvre

S'approprier cette nouvelle mission pour offrir un service de conformité fiscale à ses clients

Code

3192

Durée

1 jour / 7 heures

Tarif Inter*

1135 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Commissaires aux comptes -
Experts-comptables - Avocats -
Collaborateurs des associations ou
centres de gestion agréés

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance de la
fiscalité d'entreprise

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Remise d'un questionnaire d'audit
des points faisant l'objet de l'examen
de conformité fiscale.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.
- Evaluation de l'action de
formation en ligne sur votre
espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la
formation, pour mesurer votre
satisfaction et votre perception
de l'évolution de vos
compétences par rapport aux
objectifs de la formation. Avec
votre accord, votre note globale

Objectifs pédagogiques

- Identifier les actions et les contrôles à conduire dans le cadre de l'ECF
- Disposer d'une véritable méthodologie opérationnelle et rédactionnelle
- Sécuriser les relations entre le prestataire de l'ECF et son client

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Elaborer le contrat de mission de l'examen de conformité fiscale

- Les clauses obligatoires
- Les clauses recommandées
- La question de la validité des clauses limitatives de responsabilité
- La clause de fixation de la rémunération du professionnel en charge de la mission

S'approprier la méthodologie de l'examen de conformité fiscale

- La démarche globale d'analyse
- La présentation du compte-rendu et les précautions rédactionnelles à entrevoir
- Les pièges et les écueils à éviter

Auditer les points de contrôle prévus par l'examen de conformité fiscale

- Les actions de contrôle à conduire sur le Fichier des écritures comptables : le choix de l'outil des tests à privilégier ; le livrable attendu par l'Administration fiscale
- Les points de contrôles de la piste d'audit fiable

Contrôler la permanence du chemin de révision comptable

et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

► A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10

- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les contrôles à effectuer et les justificatifs à demander
- La distinction entre le chemin de révision et la piste d'audit fiable

Analyser les délais et le mode de conservation des documents

- La distinction entre la conservation et l'archivage
- Quels sont les documents à archiver ?
- La question de la conservation des données
- Les délais de conservation à respecter

Examiner l'attestation ou le certificat de conformité du logiciel de caisse

- La distinction entre attestation et certificat
- Les mentions obligatoires à vérifier

Contrôler la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

- L'audit de la TVA collectée
- L'analyse de la TVA déductible
- L'examen des règles d'exigibilité
- Le cas des assujettis/redevables partiels
- Les autres points de contrôle

Effectuer les points de contrôle comptable

- L'audit des immobilisations et des amortissements
- L'analyse du poste provisions
- L'examen des charges à payer
- Le cas des charges exceptionnelles

Mettre en œuvre les tolérances contractuelles

- L'identification des tolérances accordées par l'Administration fiscale
- L'intégration de ces tolérances dans la lettre de mission et dans le compte-rendu

Déclarer et conserver le compte-rendu de mission

- La nécessaire référence du compte-rendu de mission au sein de la déclaration de résultat
- La conservation du compte-rendu durant le délai de reprise de l'Administration fiscale

Evaluer la responsabilité du prestataire en cas de redressement notifié à l'entreprise préalablement auditée

- La validité des clauses limitatives de responsabilité : la question de l'adaptation du modèle de contrat proposé par l'arrêté
- La mise en jeu éventuelle de l'assurance Responsabilité civile professionnelle du prestataire

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.



A noter

... —

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 18 Déc. 2026

A DISTANCE

- 18 Déc. 2026

